

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

Licences et Masters du Centre des Langues et de la Traduction (CLT) : Licence en Traduction ; Master Professionnel en Traduction spécialisée ; Master Professionnel en Interprétation ; Master Recherche en Traductologie

Faculté de lettres et sciences humaines

Université Libanaise

LIBAN

**—
Juillet 2020**

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation	pages 3 à 17
Observations de l'établissement	pages 18
Décision d'accréditation	pages suivantes

RAPPORT D'ÉVALUATION

Licences et Masters du Centre des Sciences du langage et de la communication (CSLC) :

Licence en Ingénierie linguistique comparée : Ingénierie de l'Apprentissage des Langues (IAL) ; Diplôme universitaire professionnel en Sciences du Langage et de la Communication ; Master Professionnel en Ingénierie des Langues (INLA) ; Master Recherche en Linguistique Informatique Appliquée (LIA)

Licences et Masters du Centre des Langues et de la Traduction (CLT) :

Master Professionnel Langues Vivantes Appliquées, option Négociation Commerciale Internationale ; Master Professionnel Langues Vivantes Appliquées, option Arabe Langue Etrangère et Appliquée ; Master Recherche Langues Vivantes Appliquées, option Communication interculturelle : Études libano-espagnoles ; Master Recherche Langues Vivantes Appliquées, option Communication interculturelle : Études libano-italiennes ; Licence en Traduction ; Master Professionnel en Traduction spécialisée ; Master Professionnel en Interprétation ; Master Recherche en Traductologie

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université Libanaise

LIBAN

Mars 2020

L'Université Libanaise a demandé l'évaluation de formations de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Manuel Royo, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

SOMMAIRE

I - Fiche d'identité des formations.....	3
Composition du comité d'experts.....	6
II - Description de la visite sur site.....	7
Déroulement de la visite	7
III- Présentation des formations	8
a) Diplômes évalués délivrés par le CSLC	8
b) Diplômes évalués délivrés par le CLT	8
IV - Synthèse de l'évaluation	10
1 - Finalité des formations	10
2 - Positionnement des formations.....	10
3 - Organisation pédagogique des formations.....	12
4 - Pilotage des formations.....	13
V - Conclusion.....	15
Points forts :.....	16
Points faibles :	16
VI - Observations de l'établissement	18

I - FICHE D'IDENTITÉ DES FORMATIONS

Université : Université Libanaise

Faculté : Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH)

Centre de Langues et de Traduction (CLT)

- Licences en Traduction, Langues Vivantes Appliquées
- Master Professionnel en traduction spécialisée
- Master professionnel en interprétation
- Master professionnel Langues Vivantes Appliquées – Option Négociation Commerciale Internationale ; Langues Vivantes Appliquées – Option Arabe Langue Etrangère et Appliquée
- Masters Recherche Langues Vivantes Appliquées – Option Communication interculturelle : Études libano-espagnoles ; Option Communication interculturelle : Études libano-italiennes
- Master Recherche en traductologie.

Centre des Sciences du langage et de la communication (CSLC)

- Licence en Ingénierie linguistique comparée : Ingénierie de l'Apprentissage des Langues (IAL)
- Diplôme professionnel universitaire en Sciences du Langage et de la Communication
- Master professionnel en Ingénierie des Langues (INLA)
- Master de recherche en Linguistique Informatique Appliquée (LIA).

Année de création et contexte :

Dans le contexte multiculturel et plurilingue du Liban, l'Université Libanaise, unique université publique du pays, joue un rôle essentiel dans l'enseignement supérieur. Elle contribue, dans le cadre d'une mission de service public, à la formation des étudiants dans un contexte spécifique, notamment à travers sa présence dans des Sections, sites spécifiques, répartis géographiquement dans le pays, à l'exception de l'école doctorale centralisée dans la capitale.

La faculté des Lettres et Sciences Humaines est la deuxième faculté de l'Université Libanaise ; elle a été créée en 1959 sous le nom de La Faculté des Lettres, puis sous celui des Lettres et Sciences Humaines en 1967. Elle comporte cinq sections, deux Centres et un Centre de recherche. La section 2 a été ouverte en 1976, les sections 3, 4, et 5 en 1977.

Le Centre de Langues et de Traduction (CLT) a été ouvert en 1996. Il prépare à des licences en Traduction, Langues Vivantes Appliquées (options langue italienne, espagnole ou chinoise), à des Masters de Recherche en traductologie, à un Master de Recherche en Langues Vivantes Appliquées – Option Communication interculturelle : Études libano-italiennes, à un Master de Recherche en Langues Vivantes Appliquées – Option Communication interculturelle: Études libano-espagnoles, à des Masters professionnels de Traduction spécialisée, d'Interprétation de conférence, à un Master Professionnel en Langues Vivantes Appliquées – Option Négociation Commerciale Internationale et à un Master Professionnel en Langues Vivantes Appliquées – Option Arabe Langue Etrangère et Appliquée.

Le Centre des Sciences du langage et de la communication (CSLC) a été créé en 2000. Il dispense des formations de licence en Ingénierie linguistique comparée : Ingénierie de l'Apprentissage des Langues (IAL), un Diplôme professionnel universitaire en Sciences du Langage et de la Communication : Conception de ressources pédagogiques multimédias et Ressources Multimédias pour Traducteurs, un Master professionnel en Ingénierie des Langues (INLA) et un Master de recherche en Linguistique Informatique Appliquée (LIA).

Lieu : Beyrouth.

Doyen de la Faculté : Pr Ahmad Rabah

RESPONSABLES DES FORMATIONS

- Directrice du Centre de Langues et de Traduction : Dr. Gisèle Riachi
- Directrice du Centre des Sciences du Langage et de la Communication : Pr. Samar A. Zeitoun

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYSTEME QUALITÉ MIS EN PLACE

Cette évaluation est la première évaluation de formations de l'Université Libanaise par le Hcéres.

Le Recteur de l'Université Libanaise, le Pr Fouad Ayoub, a d'abord formulé une demande d'évaluation institutionnelle pour l'Université Libanaise. Elle a donné lieu à un rapport du Hcéres publié en décembre 2018 et à une décision d'accréditation de l'établissement.

L'Université Libanaise a ensuite demandé au Hcéres d'évaluer/accréditer certaines de ses formations.

En application de la convention relative à l'évaluation et à l'accréditation des formations signée le 25 février 2019, entre l'Université Libanaise et le Hcéres, une évaluation externe a été prévue pour les centres de Langues et de Traduction et de Sciences du Langage et de la Communication, concernant les programmes de licence et de master (master Recherche et master Professionnel).

Une commission a été chargée de la rédaction du rapport d'auto-évaluation contenant les informations requises par le Hcéres. Cette commission est composée de Hend Adib, coordinatrice générale du master, de Marwan Abi Fadel, directeur de la Section de 2 de la faculté des Lettres et Sciences Humaines, de Gisèle Riachi, directrice du Centre de Langues et de Traduction et de Maha Jarjour, coordinatrice de la langue arabe au Doyenné.

Initiée en 2018, la procédure a produit un premier rapport d'évaluation institutionnelle pour l'Université Libanaise dispensant des recommandations à l'échelle de l'institution. Parmi ces recommandations, il est mentionné notamment « l'extension d'un processus d'assurance qualité à l'ensemble des composantes et des services administratifs » et « l'élaboration d'un schéma directeur couvrant les systèmes d'information et visant à leur intégration au niveau institutionnel avec l'objectif de disposer d'outils de pilotage et d'aide à la décision ».

La visite du comité d'experts a eu lieu les 16, 17, 18 et 19 décembre 2019.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À DISPOSITION DE LA FORMATION AUX DIPLOMES EVALUES

Dans le cadre de la faculté des Lettres et Sciences Humaines, on dénombre 819 intervenants, dont 104 possèdent le grade de professeurs, 99 sont titularisés, 223 sont contractuels à plein temps et 493 vacataires. La parité est atteinte et dépassée avec 60% de femmes parmi les intervenants. Le personnel administratif comporte 273 personnes, dont 149 en CDI (contrat à durée indéterminée) et 124 en CDD (contrat à durée déterminée).

Le Centre de Langues et de Traduction, en 2019, compte 74 professeurs.

Le Centre des Sciences du Langage et de la Communication en compte 37, un effectif en augmentation de 9 postes par rapport à l'année 2018. Le corps enseignant comporte des professeurs titulaires (6 CLT et 6 CLSC), des enseignants contractuels à plein temps (CLT 13 et CLSC 4) et des vacataires contractuels (CLT 62 et CLSC 27) qui composent la majorité de l'effectif. Les professeurs possèdent les formations adéquates, ils sont notamment titulaires de doctorat pour l'enseignement des fondamentaux et ont aussi la possibilité de se former à l'étranger.

En ce qui concerne les moyens matériels, le rapport d'auto-évaluation mentionne le défaut d'équipements et de rénovation de certains locaux en raison de l'absence d'investissement de l'Etat, pour la construction ou l'entretien de locaux existants, tout en soulignant la réalisation récente d'une salle performante dédiée à l'interprétariat. On trouve par ailleurs au Centre de Langues et de Traduction, le laboratoire de traduction le plus récent (ouverture en 2018) et le mieux équipé du Liban.

Le Centre de Langues et de Traduction et le Centre des Sciences du Langage et de la Communication disposent de ressources documentaires : bibliothèque dédiée et accès à des ressources en ligne, ainsi que de laboratoires de langues. Deux salles de laboratoire dédiées sont disponibles pour l'accueil des étudiants qui disposent de poste individuels de travail. Dans le contexte de restrictions budgétaires, l'ajout significatif au fond bibliographique existant s'avère difficile, de même que l'accès optimal aux ressources numériques pour des raisons conjoncturelles qui limitent l'accès en continu à Internet. L'accès aux ressources numériques est donc encadré par le personnel de la bibliothèque pour permettre la connexion du plus grand nombre, dans différentes salles, selon un planning efficient, afin que le travail s'effectue dans des conditions favorables. Le système centralisé Symphonie a été mis en œuvre pour l'accès aux collections.

Le Centre de Langues et de Traduction dispose d'une équipe de recherche TRADIL (Traduction et Didactique des Langues) qui regroupe des enseignants et des chercheurs issus de champs disciplinaires variés, animés par un intérêt commun pour la didactique, l'enseignement et les techniques d'apprentissage. Cette équipe cherche à améliorer la formation dans le domaine des langues et de la traduction en abordant la recherche pluridisciplinaire dans l'enseignement des langues ; la recherche en didactique des langues étrangères ; la recherche en traductologie générale et appliquée ; la recherche en didactique de la traduction générale et spécialisée, la recherche en Technologies de l'Information et de la Communication appliquées à la traduction et à l'enseignement des langues. Le CSLC dispose de deux équipes de recherche : CORALI (Corpus, Oral, Langues, Interaction) et LILAS (Linguistique, Ingénierie, Langue, Apprentissage, Sémiotique). Ces deux équipes travaillent sur l'analyse textuelle des discours, la linguistique appliquée, la linguistique de l'acquisition, les techniques informatiques et mathématiques appliquées au texte.

La bibliothèque générale est dotée de 187 870 volumes, d'ouvrages et périodiques en langue arabe, française et anglaise. Les bibliothécaires, au nombre de 28, sont extrêmement disponibles et investis dans le service et l'écoute des étudiants. Les équipes d'enseignement suppléent également, en tant que de besoin, au manque de ressources budgétaires pour les acquisitions, par le prêt à leurs étudiants de livres personnels ou par l'achat d'ouvrages essentiels pour les formations concernées. En ce qui concerne l'accès aux ressources numériques, les enseignants fournissent parfois leurs identifiants aux étudiants afin de leur permettre d'accéder aux documents (revues en ligne, bases de données en ligne) auxquels ils n'ont pas accès à la bibliothèque universitaire.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Inscrits et diplômés au CLT :

	2016-2017		2017-2018	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Langues vivantes appliquées	18	11	27	13
Licence en Traduction	96	43	87	36
Master Pro Langues vivantes appliquées	25	10	30	17
Master Pro Traduction	26	8	26	3
Master Recherche Langues vivantes appliquées	9	3	10	4

14

Master Recherche Traduction	10	0	18	1
--------------------------------	----	---	----	---

Inscrits et Diplômés au cours des quatre années requises au CSLC

Année universitaire	Inscrits- licence	Diplômés- Licence	Inscrits- Master Pro	Diplômés- -Master Pro.	Inscrits- Master Rech	Diplômés-- Master Rech.
2014-2015	33	33	27	4	31	5
2015-2016	53	37	34	8	32	11
2016-2017	63	45	32	6	29	7
2017-2018	65	49	23	9	44	11

N.B- 2013, année de fondation du CLSC..

Les tableaux des effectifs font apparaître une stabilité des inscriptions en licence et masters au Centre de Langues et de Traduction mais une disparité entre le nombre des étudiants inscrits et celui des diplômés. Cette tendance se retrouve en ce qui concerne le Centre des Sciences du Langage et de la Communication, cependant, dans le cas de ce dernier, les effectifs inscrits sont en augmentation depuis l'ouverture de la formation en 2013. Les explications, obtenues pendant les entretiens durant l'évaluation, ont permis d'appréhender cette situation particulière, liée à l'interruption temporaire de scolarité de certains étudiants en raison des conditions socio-économiques dans le pays.

Il faut souligner par ailleurs dans les formations de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines un nombre important d'étudiants boursiers et la présence significative d'étudiants internationaux. Dans le contexte socio-politique spécifique du pays et, plus largement, de la région, le nombre des étudiants palestiniens et syriens est plus important que celui des 31 autres nationalités présentes au sein des formations.

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Manuel Royo, Professeur des Universités, Université François Rabelais-Tours

Experts :

- M. Cédric Brun, Maître de conférences en Philosophie, Université de Bordeaux Montaigne
- Mme Sophie Rochefort-Guillouet, Maître de conférences en Humanités, Institut d'Etudes Politiques de Paris
- M. Adrian Foucher, expert étudiant, doctorant, Université François Rabelais-Tours.

Le Hcéres était représenté par Mme Anne Vial Logeay, conseillère scientifique.

II - DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

La situation socio-politique difficile au Liban au mois d'octobre 2019 a entraîné le report de la visite sur site à l'Université Libanaise. Celle-ci s'est déroulée du 15 au 19 décembre 2019.

Déroulement de la visite : la visite et les entretiens se sont déroulés sur 4 jours sur trois sites différents (Décanat-Tayouneh, Section 2 - Al Fanar, Centre de langues et de traduction - New Rawda)

- Le premier jour, au Décanat, les membres du comité d'évaluation ont rencontré le doyen Pr. Ahmad Rabah et l'équipe des enseignants en charge du dossier d'accréditation, ils ont suivi une présentation des formations et rencontré des membres l'équipe pédagogique et les responsables de plusieurs formations.
- Cette première journée a été complétée par une série d'échanges avec des partenaires institutionnels et privés, impliqués dans les formations des diplômés évalués. Elle s'est achevée par une rencontre avec des *alumni* des formations concernées, sur le thème de l'employabilité des étudiants diplômés et de l'adéquation des formations avec les débouchés du marché du travail.
- Les deuxième et troisième journées de l'évaluation ont été consacrées aux rencontres avec les différentes équipes pédagogiques, avec le personnel administratif des départements et des étudiants en licence et master. Les experts ont pu également s'entretenir avec les responsables des deux Centres et des membres du personnel administratif présents. Ils ont visité les locaux et ont assisté à une présentation des ressources (visite de la Bibliothèque, laboratoires, démonstration de la salle équipée pour l'interprétariat)
- La quatrième et dernière journée s'est tenue au Rectorat, pour une dernière séance de travail avec les doyens de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et de la Faculté d'Information, avant de rencontrer le Pr Fouad Ayoub, Recteur de l'Université Libanaise.

Les membres du comité ont rencontré pour chaque diplôme évalué : des enseignants, des membres du personnel administratif (fonctionnaires et vacataires), les partenaires institutionnels et privés des formations concernées, des étudiants en cours de formation et des anciens étudiants entrés dans la vie active.

La visite sur site s'est déroulée parfaitement, tant pour l'organisation des séances de travail et des rencontres que pour la logistique des nombreux déplacements entre les différents lieux de formation. Le travail du comité a été grandement facilité sur le plan matériel par la compétence, la diligence et l'extrême disponibilité des enseignants en charge de la procédure d'évaluation.

Les entretiens avec les acteurs des formations des diplômés évalués ont mis en évidence l'implication totale de l'équipe pédagogique, investie dans la démarche d'éducation et de formation mais aussi dans l'écoute et l'appui apporté aux étudiants en difficulté, en raison de conditions socio-économiques difficiles au Liban.

III - PRESENTATION DES FORMATIONS

Les diplômes évalués concernent les licences et masters, professionnel et recherche.

La licence se compose de 180 crédits répartis sur 6 semestres, obtenus sur une durée de 3 à 5 ans. Le master est validé par l'obtention de 120 crédits répartis sur 4 semestres, sur 2 à 4 ans. Ces durées variables correspondent aux situations particulières d'étudiants qui doivent interrompre momentanément leur cursus en raison de difficultés financières, dans le contexte de crise économique que connaît le Liban.

a) Diplômes évalués délivrés par le CSLC

Le Centre des Sciences du Langage et de la Communication dispense des formations en langues adaptées aux débouchés sur le marché du travail, validées par des diplômes de licence et de master.

La licence évaluée est dispensée en Ingénierie de l'Apprentissage des langues (IAL). Elle comprend 6 semestres avec un enseignement dédié, structurant et progressif sur les trois ans de la formation. Elle permet de doter les étudiants d'une connaissance approfondie des outils informatiques dans le cadre de l'enseignement assisté par moyens technologiques tels que l'ordinateur ou le Smartphone. Elle propose également une formation en Traitement Automatique des Langues (TAL) afin de leur permettre de mettre au point des moteurs de recherche spécialisés. Il s'agit d'abord de permettre l'extraction automatique de l'information sur Internet et à travers les réseaux sociaux et ensuite d'apprendre aux étudiants les techniques de la traduction assistée par ordinateur.

Deux masters sont évalués :

1. le Master Professionnel en Ingénierie des Langues (INLA)
2. le Master de Recherche en Linguistique Informatique Appliquée (LIA).

Ces masters possèdent la caractéristique d'être ouverts - grâce à la mise en place du système de crédits LMD depuis 2009 - aux étudiants ayant obtenu leur licence au Centre mais également aux postulants issus de formations de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Libanaise, ou de toute autre Faculté privée. En cela, elle permet d'accueillir et de former des étudiants venus de filières juridiques, de sciences politiques, de sciences sociales, de sciences et de sciences appliquées et de la Faculté d'Information de l'Université Libanaise.

Des modules communs sont organisés pour les deux masters en première et en deuxième année. Un travail de mémoire est obligatoire en fin de deuxième année.

b) Diplômes évalués délivrés par le CLT

Le Centre de Langues et de Traduction est un centre à numerus clausus qui dispense quatre licences et sept masters professionnels ou de recherche.

Les licences

Les licences se répartissent entre Licence de traduction, Licences en Langues Vivantes Appliquées (LVA) options Italien, Espagnol ou Chinois. La licence LVA est dispensée annuellement sur deux semestres de quinze semaines dont douze et demie d'enseignement effectif. Les nombreux partenariats internationaux mis en place avec des établissements d'enseignement des langues en France, Italie, Espagne, Chine comportent pour les étudiants l'obligation de réaliser des stages professionnalisants ou des séjours linguistiques intégrés au cursus. Les stages et séjours font l'objet d'un rapport et d'une présentation orale qui conditionnent l'obtention de crédits tels que définis dans la convention établie préalablement.

Les masters

- Un master de recherche en traductologie.
- Des masters professionnels en traduction spécialisée, en Interprétation de conférence, en LVA option négociation commerciale, en LVA option Arabe langue étrangère et appliquée, en LVA option communication interculturelle en études libano-italiennes, en LVA option communication interculturelle en études libano-espagnoles.

Si l'entrée en première année de licence est conditionnée par la réussite à un concours d'entrée, dans les trois langues, en revanche, l'admission en master est déterminée selon des conditions spécifiques pour chaque diplôme.

Dans le cas des deux Centres, la qualité académique des formations, leur ouverture internationale, le recours aux outils technologiques, leur positionnement professionnalisant expliquent leur notoriété dans la société libanaise, auprès des professionnels qui recrutent les étudiants qui y sont formés. Les champs d'insertion professionnelle sont clairement identifiés par les étudiants grâce à une communication régulière de la Direction et en raison de l'intervention dans la formation de professionnels des secteurs concernés. Les débouchés se répartissent entre le secteur public, notamment l'enseignement, et le secteur privé, dans les domaines du commerce, de la communication et de l'édition.

IV - SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

1 - FINALITÉ DES FORMATIONS

Les diplômes délivrés permettent l'insertion des étudiants dans la vie professionnelle, en adaptant les formations aux besoins identifiés de la société libanaise et aux contraintes du marché du travail. Les étudiants sont bien informés des débouchés des formations. Afin de préparer les étudiants à leur emploi futur, les différents programmes comportent des partenariats avec des institutions publiques et privées. En outre, les Centres emploient des professionnels dans leur corps enseignant.

Les diplômes délivrés sanctionnent l'acquisition de connaissances théoriques et la maîtrise de techniques et de pratiques permettant l'employabilité des étudiants. Cette orientation doit contribuer à une mission de service public en assurant le développement de la société libanaise, par la prise en compte des besoins et des évolutions en matière économique, culturelle, éducative.

Les diplômes de licence et les masters du Centre de Langues et de Traduction valident une formation de haut niveau. Les traducteurs et interprètes formés possèdent un haut niveau de qualification afin de répondre aux besoins spécifiques du marché du travail. Le Centre n'est pas le seul au Liban à assurer des formations en traduction et en interprétation, mais il est le plus sélectif à dispenser cette formation à ce niveau de compétences. Cependant il est le seul à assurer des formations en Langues Vivantes Appliquées, Master professionnel – option négociation commerciale internationale (NCI), Master professionnel langues vivantes appliquées – Arabe Langue Étrangère et Appliquée (ALEA), Master recherche Communication interculturelle (CI) La qualité de ces diplômes, notamment par rapport à ceux validés par l'offre d'enseignement supérieur privé, assure leur rayonnement national et explique leur attractivité dans les pays voisins du Moyen-Orient.

Les diplômes de Licence et de Master de traduction et d'interprétation ouvrent des carrières dans la fonction publique : ministères des Affaires étrangères ; l'Information ; la Justice ; le Parlement, les forces de sécurité ; le secteur tertiaire : tourisme, banques, commerce, industriel ; le secteur de l'information : agences de presse, de publicité, médias audiovisuels, maisons d'édition, presse écrite et électronique ; le secteur de l'éducation : lycées, instituts spécialisés, universités, centres pédagogiques ; Les organisations internationales et les sociétés multinationales ; la traduction assermentée et la traduction en free-lance, le Copywriting et l'Interprétation de conférence.

Les diplômes de licence et les masters du Centre des Sciences du Langage et de la Communication visent à former des experts en langues, capables d'une part de mettre au point des moteurs de recherche spécialisés dans l'extraction automatique de l'information et d'autre part de maîtriser l'enseignement des langues assisté par ordinateur. Cet enseignement est conçu en prise avec la recherche et ré-adapté régulièrement aux innovations, de façon à intégrer dans la formation les évolutions technologiques rapides des métiers auxquels il forme : ingénierie didactique, conception d'outils pédagogiques technologiques, gestion des labos de technologie et des sites web dans les écoles, conversion des livres en numériques, e-dictionnaires. Les diplômés de ces formations s'insèrent dans les établissements d'enseignement ou dans des structures publiques de recherche.

2 - POSITIONNEMENT DES FORMATIONS

Les diplômes délivrés par le Centre de Langues et de Traduction sont reconnus à l'échelle nationale et internationale pour la qualité des formations et l'articulation entre la théorie et la pratique pendant les années de licence puis en master professionnel. Il existe une offre de formation privée dans le domaine de la traduction mais sans l'ouverture et les débouchés auxquels les étudiants du CLT ont accès, en raison notamment de spécialisations ciblées en traductologie ou interprétation de conférences, au niveau des masters professionnels, en prise sur la réalité des métiers exercés.

Le positionnement des deux masters professionnels en Langues Vivantes Appliquées, Option Négociation Commerciale Internationale ou encore Option Arabe Langue Étrangère et Appliquée est très particulier sur le marché du travail. En raison d'une association efficiente entre formation théorique et application pratique, notamment grâce aux stages intégrés au cursus, ils sanctionnent une formation spécifique pour répondre aux besoins du marché (commerce, communication) très prisée des futurs employeurs. La Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Libanaise est le seul établissement d'enseignement au Liban à délivrer ces deux diplômes.

Les Licences en Langues Vivantes Appliquée (LVA) options Italien, Espagnol ou Chinois offrent une insertion professionnelle dans les domaines de l'enseignement, de la fonction publique (diplomatie, domaine juridique), et dans le secteur privé (communication, commerce). Deux autres formations de LVA se distinguent par leur caractère unique : les formations en LVA, option Arabe langue étrangère et appliquée, option communication interculturelle en études libano-Italiennes, ou encore option communication interculturelle en études libano-espagnoles contribuent au rayonnement de la culture multilingue libanaise et au dialogue interculturel. La formation des enseignants d'arabe pour non arabophones contribue également à affirmer une volonté marquée d'ouverture linguistique entre les communautés.

Le statut du master de Recherche en Traductologie est tout à fait particulier puisqu'il s'agit du seul dans ce domaine existant au Liban. Les exigences pour sa délivrance en assurent le haut degré de qualité. Certains diplômes ne sont délivrés au Liban, à ce haut niveau d'exigence professionnelle, qu'au terme de cursus proposés par le Centre des Langues et Traduction. Les masters professionnels en traduction spécialisée, en Interprétation de conférence font partie de ces formations d'excellence de même que, en LVA, le master avec option Négociation Commerciale qui est assuré en partenariat avec l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle. En ce sens, ces diplômes sont uniques dans le pays et cette situation d'exception explique pour une part leur attractivité au Liban comme au-delà, notamment dans les pays du Moyen-Orient.

Que ce soit au niveau de la licence ou des masters, Les diplômes délivrés bénéficient du dynamisme des filières concernées et de l'ouverture internationale qui caractérise le Centre des Langues et de Traduction. Dans cette perspective, les travaux de recherche, la vocation à publication, et l'organisation de colloques dynamisent les formations. Pour les étudiants de licence de traduction et en master de recherche en traductologie, l'assistance aux colloques est obligatoire afin de s'initier à la méthodologie de la recherche. En mai 2016, un colloque intitulé « La dimension pragmatique dans l'enseignement de la traduction et de l'arabe langue étrangère » a été organisé en collaboration avec l'Université de Lorraine et l'Université du Québec et l'Université Mohammad V à Rabat. En Octobre 2017, le Centre des Langues et de la Traduction a organisé un colloque intitulé « La traduction et les échanges culturels et humains entre la Chine et les pays arabes » en collaboration avec Shanghai International Studies University. En Octobre 2018, le Centre a également organisé en collaboration avec l'Université de Cagliari, l'Université de Malaga et l'Institut Culturel Italien au Liban un colloque international autour de « Camilleri et la Méditerranée, à la croisée des chemins et des récits. »

Enfin, des partenariats sont en cours, notamment des projets co-financés par l'Agence Universitaire de la Francophonie qui soutient de nombreuses initiatives. Un projet mené actuellement en partenariat avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et l'ESIT (Sorbonne Nouvelle-Paris) porte sur la terminologie de l'enseignement de la traductologie. Ce projet concerne les étudiants en master de recherche en traductologie. Un projet à visée nationale est présentement en cours de réalisation pour l'uniformisation de la terminologie juridique, il s'agit d'un projet conjoint de l'Université Libanaise, du Conseil Supérieur de l'Enseignement au Liban et du Parlement Libanais. Il s'adresse également aux étudiants en master professionnel spécialisé.

Employabilité des étudiants titulaires des diplômes

Les formations dispensées par le Centre du langage et de la Communication font intervenir les techniques d'apprentissage et les moyens technologiques les plus avancés afin de former des professionnels de haut niveau. L'importance accordée au plurilinguisme tout au long des cursus explique également la polyvalence linguistique des étudiants au niveau de la licence et du master, ce qui est un atout supplémentaire sur le marché du travail.

La licence en Ingénierie de l'Apprentissage des langues (IAL) est une formation de qualité reconnue pour les étudiants qui s'orientent vers l'enseignement et par les professionnels publics et privés qui les recrutent. Elle permet de trouver un poste dans l'enseignement public ou privé au Liban.

Le master professionnel en Ingénierie des Langues (INLA) et le master de recherche en Linguistique Informatique Appliquée (LIA) permettent la conception de ressources pédagogiques multimédias.

Le Centre des Sciences du Langage et de la Communication s'attache par ailleurs à la conception et développement d'un MOOC « Éduquer pour changer » en partenariat avec l'équipe de recherche Knowledge Lab de University College London, le Centre libanais d'études numériques et l'Université libano-américaine (LAU). Deux ateliers spécifiques sont associés à ce MOOC : "Workshop on MOOC" et "Workshop in teacher professional development." Un MOOC a été lancé en arabe le 26 avril 2010. Les étudiants ont été impliqués dans la conception, et dans le « mentoring » après le lancement.

3 - ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS

A. Licences (traduction, LVA) et masters professionnel et de recherche (CTL)

En 2018-2019, 430 étudiants dont 23 étudiants étrangers sont inscrits au Centre de Langues et de Traduction.

Le taux nominal d'encadrement des formations du Centre de Langues et de Traduction est de 6,1 étudiants pour un enseignant (74 enseignants pour 430 étudiants).

Licence de Traduction

Au niveau de la licence, la scolarité en formation de traduction s'organise autour de 41 cours obligatoires, de 8 optionnels, et compte 9 cours prérequis. Le programme en licence ne comprend pas de projet de fin d'études ni de mémoire. En revanche, tout au long de la formation, les étudiants sont amenés à présenter des travaux pratiques rédigés et des travaux personnels de recherche.

Les étudiants présentent deux examens par semestre: un partiel et un final et ils peuvent présenter une session de rattrapage.

Le français ainsi que l'anglais sont les langues d'enseignement aux côtés de l'arabe. Dans les modules de licence de traduction, un nombre défini de cours dans chaque langue peut être choisi, ce qui renforce l'aisance des étudiants, souvent bilingues.

Les étudiants peuvent effectuer un stage en interprétation (validant 4 crédits) dont la durée peut varier (de quelques semaines à plusieurs mois) selon la convention passée avec le partenaire public ou privé qui les accueille. Ils sont placés en « situation de conférence » pendant ce stage qui leur permet de s'entraîner en cabine muette afin de s'habituer aux exigences de l'interprétariat professionnel, sous le contrôle d'interprètes professionnels. A la fin de ce stage professionnalisant, ils rédigent un rapport qui synthétise et analyse les résultats de leur expérience de terrain.

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage dans diverses organisations nationales et internationales: FAO (Food and Agriculture Organisation, Nations-Unies), ONU à Vienne, Tribunal Spécial pour le Liban (TSL), Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Défense au Liban (dont une session d'entraînement pour les militaires libanais avec des intervenants étrangers).

Certains étudiants ont été recrutés directement par les organisations où ils ont effectué leur stage.

L'évaluation en licence s'effectue selon deux modalités, contrôle continu et épreuve finale. Le contrôle continu se déroule sous forme d'examens partiels (20% de la note finale) et travaux pratiques (15% de la note finale). Une épreuve finale a lieu en fin de semestre (65% de la note finale) et il existe une session de rappel en cas d'échec. Cette deuxième session est également un moyen pour permettre aux étudiants d'organiser leur cursus dans le cas où ils sont par ailleurs salariés afin de financer leur scolarité.

Masters traduction (recherche et professionnel)

Les masters de recherche et professionnel du Centre de Langues et de Traductions sont enseignés sur 4 semestres avec 37 semaines d'enseignement, à l'exception du temps consacré au mémoire. La formation totalise ainsi 949 heures enseignées par 18 professeurs de traduction et 23 professeurs de langues appliquées.

Au niveau du master, il existe un stage de 100 heures de traduction, stage commun aux parcours professionnel et de recherche, effectué en première année de master et finalisé par un rapport de stage. Un mémoire de fin d'études en master Recherche et en master professionnel de Traduction sanctionne l'obtention du diplôme en deuxième année. Ce mémoire, comportant une centaine de pages (avec une marge de 20%), représente 30 crédits sur les 120 crédits affectés au diplôme.

Le mémoire du master professionnel a pour objectif d'assurer à l'étudiant l'acquisition de compétences lui ouvrant le marché du travail à la fin de ses études. Il permet au futur traducteur d'identifier en situation les difficultés de l'exercice de traduction et de proposer des solutions personnelles innovantes. Il prend deux formes: un mémoire de traduction dans les domaines où domine le langage littéraire, et un mémoire terminologique dans des domaines spécialisés. Le mémoire de traduction comporte un texte ou un article de trente à quarante pages à traduire, suivi d'une analyse de la traduction réalisée qui revient sur les difficultés surmontées et justifie les choix effectués. Le mémoire en terminologie, comporte un texte spécialisé d'une vingtaine de pages à traduire suivi d'une partie analytique comprenant une étude de la terminologie, des fiches descriptives et l'arbre linguistique du domaine concerné.

Le mémoire du master Recherche tend à préparer l'étudiant à la recherche en thèse, à lui permettre d'acquérir une démarche méthodologique rigoureuse. Il consiste en une réflexion argumentée sur une problématique en traductologie, à partir de l'analyse de corpus traduits dans divers domaines. Cette approche teste ainsi des connaissances transdisciplinaires.

Un point important est l'organisation de colloques et conférences internationales avec participation obligatoire en M2 pour valider la formation.

Master professionnel interprétation

Pour le master professionnel d'Interprétation, les cours sont entièrement pratiques. Aucun travail de recherche n'est exigé dans le cadre de la formation. Les 120 crédits de formation sont répartis sur quatre semestres. Les examens se déroulent uniquement à l'oral, en présence d'un jury de 5 à 6 membres composé de professeurs du Centre et de professeurs invités et d'interprètes conviés, ces derniers exerçant en général au sein de grandes organisations internationales.

B. Licence et Master (CLSC)

En 2018-2019, il y a 186 étudiants inscrits (dont 5 étudiants étrangers) inscrits au Centre du Langage et de la Communication. Lors de l'année universitaire précédente : 18 % des étudiants inscrits en licence avaient obtenu leur diplôme, un ratio qui a été de 22 % pour les masters professionnels et de 23 % pour les masters Recherche.

L'admission dans le programme de licence est conditionné par une moyenne de 10/20 aux épreuves du baccalauréat. En outre, il faut 12/20 en arabe et en français et 10/20 en anglais pour intégrer la Section Français, 12/20 en arabe et en anglais et 10/20 en français pour intégrer la Section Anglais. Pour une inscription en master Recherche, une moyenne de 12/20 est exigée et une moyenne de 10/20 conditionne l'inscription en master professionnel. Les formations de master 1 et master 2 peuvent rester fermées si aucun postulant ne présente le niveau requis pour y être inscrit.

Le taux nominal d'encadrement est de 3,1 étudiants pour un enseignant (65 pour 25) en Licence d'ingénierie : linguistique comparée et de 6,1 (67 pour 12) en master professionnel : Ingénierie des Langues et en Master Recherche Linguistique Informatique Appliquée. Les cours en petites classes sont privilégiés, il ne peut en effet y avoir plus de 25 étudiants en classes de langue afin de remettre un encadrement qualitatif et un travail d'oral performant. Une attention extrême est portée à l'écoute des étudiants et au suivi des scolarités, notamment grâce à la souplesse des conditions et délais d'inscription en début d'année et à la possibilité d'assouplir les critères d'obligation de présence.

Au Centre des Sciences du langage et de la Communication, la note obtenue est double : 35% répartis entre 15% pour les travaux pratiques et 20% pour le partiel et 65% pour l'examen final. Il existe une souplesse certaine pour le contrôle d'assiduité afin de tenir compte des situations personnelles, notamment pour les étudiants qui travaillent, l'obligation de présence étant de 80% de présence en cours pour avoir le droit de se présenter à l'examen.

Au niveau des masters, au Centre des Sciences du Langage et de la Communication, le master de recherche et le master professionnel sont répartis en quatre semestres, l'équivalent de 1 200 heures d'enseignement.

On notera une disparité entre le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés en master au CLT et au CSLC, disparité liée au contexte spécifique d'interruption et de reprise d'études déjà souligné précédemment.

4 - PILOTAGE DES FORMATIONS

Les modalités de gouvernance et de pilotage de la formation sont les mêmes pour toutes les formations de la faculté des Lettres et Sciences Humaines. Le pilotage de la formation comporte trois niveaux bien identifiés pour des raisons historiques : la Faculté, la section et enfin le département disposent de domaines de compétences sont bien définis.

Le secrétaire général se charge des correspondances, des circulaires et de toutes les communications à l'égard du corps professoral et d'étudiants. Il est également en charge des inscriptions, d'assurer l'établissement des cartes d'étudiants, de conserver et transmettre dossiers et documents. Seul le Conseil de l'unité, au niveau de la Faculté, peut décider de la création ou de la suppression d'un diplôme. Au doyen, les coordinateurs des masters se chargent, sous la direction du doyen, du suivi des questions qui concernent les cours en master enseignés sur place.

Le pilotage de la formation en langues encourage le dialogue entre les étudiants, les professeurs et les responsables de la direction des formations. Plus de la moitié des enseignants et intervenants en langues sont des professionnels du secteur public et du secteur privé, donc particulièrement en prise avec les besoins du marché pour l'évaluation et l'adaptation des formations.

La maquette pédagogique est renouvelée tous les cinq ans sur proposition et validation du Rectorat. Il n'y a pas de représentant étudiant dans le processus d'élaboration. Sa mise en œuvre sur cinq ans rend le délai un peu long pour une adaptation efficace en cours de parcours et pour assurer la réactivité aux nouveaux besoins identifiés. En revanche, le fait que les professeurs soient en majorité des professionnels des secteurs concernés et souvent des acteurs internationaux rend leur expertise extrêmement pertinente pour les formations, en l'absence d'un Conseil de perfectionnement en bonne et due forme et dont le rôle est plus ou moins rempli par différents comités de la FLSH.

Il faut également noter l'importance, dans le suivi et l'adaptation des formations, du retour fait auprès des enseignants par les étudiants en fin de stage ou après leur première insertion professionnelle. Cette évaluation des formations suivies par les étudiants permet de rétroagir efficacement et de modifier ou d'améliorer l'offre disponible pour les étudiants suivants

Une évaluation annuelle des enseignements (matière et enseignant) est organisée sous la direction du chef de département en liaison avec un représentant des professeurs, élu et renouvelé tous les deux ans. Un questionnaire est rempli anonymement par les étudiants dans chaque cours de chaque discipline dispensée.

Le suivi des étudiants diplômés montre que 51% d'entre eux sont actifs et employés à plein temps et que 5% seulement de l'effectif est au chômage, un résultat notable dans un pays où le chômage des jeunes s'établit à 35 %. L'emploi des diplômés se répartit entre traduction (26%), enseignement (18%), secteur de l'édition (3%). Un peu plus de 30 % des diplômés travaillent sur le marché international, spécifiquement dans le secteur privé, les ONG, et les organisations internationales.

Le Centre de Langues et de Traduction met d'ailleurs en place un suivi de ses diplômés afin d'en suivre l'intégration professionnelle au-delà de l'obtention d'un premier poste. Dans cette perspective, la création d'une association des Anciens de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, prévue à compter de 2020, sera un atout pour l'interaction entre étudiants en formation, jeunes diplômés et *alumni*.

En raison des événements et de la situation politique complexe, les élections des représentants étudiants n'ont pas pu avoir lieu ces deux dernières années. Un délégué des étudiants est désigné de façon informelle, au sein de chaque classe, pour assurer la communication, faire remonter les interrogations, être l'interface entre les étudiants, les enseignants et les responsables du département voire de la section. Cette manière pragmatique d'assurer la représentation semble adaptée, en raison des difficultés politiques que susciterait la tenue d'élections estudiantines.

V - CONCLUSION

L'évaluation des diplômes de licence et de masters, de recherche et professionnels, conduit à souligner qu'ils sanctionnent un haut niveau de formation des étudiants. Ceci résulte de plusieurs facteurs déjà identifiés dans le rapport d'auto évaluation et confirmés durant la mission du site : le degré élevé d'exigence académique et la structuration progressive des disciplines qui constituent le socle des cursus en licence, l'articulation en les cours théorique et la formation pratique au niveau licence, le dynamisme des filières et leur ouverture sur le monde du travail, au plan national et à l'international.

Les diplômes évalués sont dispensés par le Centre de Langues et de Traduction et par celui des Sciences du Langage et de la Communication. Ces deux entités de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines assurent une mission de service public affirmée pour la société libanaise, en tenant compte à la fois des spécificités du pays, de la situation sociale et économique parfois difficile des étudiants et de l'adéquation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail. Les licences et masters délivrés permettent aux diplômés de s'insérer professionnellement sur le marché du travail national mais aussi à l'international et dans des métiers de négociation commerciale avec l'étranger. Les professionnels des secteurs d'activités concernés (organismes publics, établissement d'enseignements, secteur privé du commerce et de la communication) reconnaissent la valeur académique et professionnelle des diplômes, comme le montrent les taux d'employabilité relevés.

- La licence en Traduction se démarque par un haut degré de professionnalisation et de recours systématique aux dernières innovations pédagogiques et techniques dans le domaine.
- Les licences en Langues Vivantes Appliquées sont en phase avec les besoins du marché du travail alliant le haut d'apprentissage de la langue et une bonne connaissance des champs d'applications dans le domaine linguistique.
- La licence en Ingénierie linguistique comparée : Ingénierie de l'Apprentissage des Langues (IAL) est innovante par l'un de ses champs d'application : elle développe des techniques performantes pour l'apprentissage assisté par informatique dans les établissements d'enseignement.
- Le master Professionnel interprétation est excellent, très sélectif, parfaitement ciblé et avec des perspectives d'emplois de très haut niveau.
- Le master Recherche traduction a pour lui le degré d'innovation et d'exigence intellectuelles.
- Le master professionnel en Ingénierie des Langues (INLA) répond à un besoin de formation complémentaire d'étudiants issus d'autres disciplines, pour lesquels une pratique linguistique spécialisée est indispensable.
- Le master de recherche en Linguistique Informatique Appliquée (LIA) se distingue par l'innovation pédagogique dans la création de plate-forme d'enseignement du type MOOC.

En outre, la rigueur académique qui conditionne l'obtention de ces diplômes, l'exhaustivité des enseignements, le dynamisme des formations ouvertes sur l'International et la synergie entre formation et monde du travail assurent aux effectifs des diplômés des débouchés à la hauteur des exigences des programmes de licence et de masters. Le lien entre enseignement théorique et activités pratiques est mis en œuvre dans les formations et les stages, partie intégrante du cursus, sont encadrés et évalués avec une grande attention.

Certains diplômes de master professionnels de haut niveau en matière de traduction et d'interprétation ne sont délivrés au Liban qu'au Centre de Langues et Traduction de l'Université Libanaise qui dispose clairement dans ce domaine d'une exclusivité dans l'offre de formation.

La gouvernance complexe de l'Université repose sur la nécessité de prendre en compte des réalités politiques, géographiques ainsi que l'équilibre politique et religieux au Liban. En ce sens, elle offre un modèle de volonté d'amélioration permanente des structures en place pour aller vers une meilleure structuration des campus. La faiblesse des investissements, auquel suppléent dans une large mesure la détermination et l'engagement des corps administratif et enseignant, n'empêche pas l'excellence de la formation dispensée aux étudiants. Les équipements mis en place tout dernièrement pour la traduction et l'interprétation témoignent de la volonté d'offrir aux étudiants les dernières avancées dans les domaines technologiques pour les préparer aux réalités de leur métier.

La détermination et l'engagement des équipes de direction, des enseignants et du personnel administratif expliquent la valeur reconnue des diplômes décernés en dépit des difficultés budgétaires. Il reste encore des points à améliorer en matière d'investissement et dans l'autonomie budgétaire accordée aux Directions des deux Centres. La gouvernance et la gestion des budgets restent, selon la législation en vigueur, très centralisées au niveau du Rectorat qui tranche en dernier recours et administre les budgets. Les moyens nécessaires font encore défaut dans la durée pour planifier la mise à niveau de l'accès aux ressources numériques de tous et dans des conditions optimales. En ce sens, le projet d'adresse électronique individuelle et l'ouverture

programmée de Moodle, afin de créer un Environnement Numérique de Travail, vont dans la bonne direction pour une rapidité accrue de circulation de l'information et l'efficacité renforcée des moyens mis en œuvre.

La visite sur site a permis de comprendre les difficultés liées à la baisse des ressources allouées en propre à l'Université Libanaise en général et, dans le contexte de l'évaluation de leurs diplômes de licence et de masters, au Centre de Langues et de Traduction et à celui des Sciences du langage et de la Communication en particulier. L'attention extrême portée aux conditions de travail des étudiants, la souplesse introduite dans le déroulement des scolarités pour répondre aux cas individuels, le suivi des étudiants en fin de scolarité, les liens forts et la confiance entre enseignants et étudiants sont autant de facteurs qui expliquent la qualité sous contrainte budgétaire des formations délivrées et la bonne insertion des diplômés dans l'économie nationale et à l'international. Il reste à pallier l'absence d'outils formels d'évaluation et de suivi de cohorte, l'absence de représentativité étudiante et, dans la mesure du possible, à mettre en place une Association des Alumni pour favoriser l'interaction entre étudiants en formations et Anciens.

POINTS FORTS :

- Synergie entre les formations et les besoins/évolutions du marché du travail.
- Des échanges internationaux par semestre pour les étudiants en langues et des partenariats internationaux, à la fois dans les secteurs public et secteur privé.
- Des pratiques pédagogiques innovantes : TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) au Centre des Sciences du Langage et de Communication et au Centre de Traduction.
- Articulation des formations entre vocation professionnalisante (licences et masters professionnels) et scientifique (master Recherche).
- Enseignements fondamentaux assurés par des enseignants titulaires d'un doctorat.
- Mission affirmée de service public.
- Existence d'une charte de l'éthique académique et d'exigences claires.
- Recours au logiciel anti-plagiat (Turnitin), disponible pour les enseignants à l'Université Libanaise.
- Implication de l'équipe pédagogique, investie dans la démarche d'éducation et de formation mais aussi dans l'appui apporté aux étudiants.

POINTS FAIBLES :

- Manque de visibilité budgétaire et d'investissement dans les locaux et les ressources.
- Pas d'autonomie de gestion du budget par rapport au Rectorat.
- Budget limité pour l'organisation de colloques ou pour se rendre à l'étranger. Limitations également pour répondre à des appels à projet du CNRS libanais.
- Problème récurrent de connexion numérique
- Manque d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) personnel et d'une messagerie personnelle pour les étudiants.
- Absence de dispositifs officiels d'auto-évaluation, de suivi de cohortes et d'insertion des diplômés.
- Manque ressenti par tous les acteurs lors des entretiens (étudiants en formation, anciens étudiants, professeurs, cadres administratifs) d'une association des Anciens de l'Université Libanaise et d'un annuaire permettant l'interaction entre les étudiants et les *alumni*.

RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

Le renouvellement des maquettes pour prendre en compte les évolutions des débouchés professionnels (pour les diplômés de traduction et d'interprétation) pourrait avec profit être évalué à mi-parcours, le cadre de cinq ans étant relativement long pour être tout à fait adapté.

La mise en place d'un comité de perfectionnement comportant la présence de représentants étudiants irait également dans le sens d'une réactivité des formations aux réalités des métiers que vont exercer les diplômés du CLT et du CSLC.

Les diplômés évalués pourraient bénéficier de la mise en œuvre d'outils numériques adaptés. La mise en service d'un Environnement Numérique de Travail serait bénéfique pour permettre la circulation d'informations entre les enseignants, le personnel administratif et les étudiants. Le dynamisme des relations, repéré pendant la visite sur site, entre professeurs et étudiants serait encore renforcé par un gain de temps dans la communication et l'échange d'informations. La visibilité des diplômés, dans leur recherche d'insertion professionnelle, serait également accrue par l'existence d'une adresse message de l'Université libanaise voir du CTL ou du CSLC au vu de leur notoriété.

Une meilleure visibilité sur plusieurs exercices budgétaires, des ressources plus importantes et une plus grande autonomie de gestion permettrait de cibler des besoins (acquisitions de livres, accès aux ressources en ligne, accroissement des fonds numériques) et des manques puis d'y remédier. L'implication des personnels de l'Université Libanaise est sans faille en dépit d'un manque de moyens certain. Des ressources budgétaires pérennes de l'Etat, dans la situation de crise présente, leur font défaut.

Les entretiens ont permis de constater l'attachement profond des enseignants et des étudiants aux valeurs de l'Université Libanaise et à ses formations, en lien constant avec le développement de la société libanaise. Il s'avère que la création d'une Association des Anciens, une initiative en cours de réalisation, avec un annuaire en ligne et un site web dédié, serait un atout pour promouvoir les interactions entre étudiants en formation et Alumni.

VI – OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT



Université Libanaise
Le Recteur

Monsieur François PERNOT
Directeur du département Europe et International- HCERES

Objet : Observation de nature stratégique sur le rapport d'évaluation des diplômes des facultés de Lettres, Sciences humaines.

Cher Monsieur,

En vous remerciant pour votre précieux effort ainsi que le comité d'experts HCERES présidé par Monsieur le Professeur Manuel Royo, déployé au soutien La FLSH dans la mise en place d'un processus d'assurance-qualité afin d'aligner ses programmes sur les critères de qualité reconnus au niveau européen et international, et dans la mise en place du projet d'évaluation et d'accréditation par le HCERES,

Et en sollicitant votre soutien d'avantage pour aboutir à une accréditation finale, pour couronner le succès de ce projet et le mérite de l'UL,

Et suite à la demande d'évaluation et accréditation présentée par la Faculté des lettres et sciences humaines à l'Université Libanaise à l'HCERES dans cet objectif,

Et suite au rapport d'autoévaluation présenté par la Faculté des lettres et sciences humaines à l'Université Libanaise pointant les objectifs prioritaires,

Et suite à la visite d'évaluation de la délégation d'experts du HCERES du 16 au 19 décembre 2019 à l'UL- Faculté de Lettres, Sciences humaines, durant lesquelles 37 visites et entretiens ont été organisés,

Et suite au rapport d'évaluation rédigé par le comité d'experts HCERES en 2020, l'Université Libanaise – Faculté des lettres et sciences humaines présente ses observations de nature stratégique et s'engage totalement sur les recommandations du rapport HCERES.

Par conséquent, nous proposons l'annexe ci-jointe à cette lettre.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Beyrouth le 30 avril 2020



Recteur de l'Université Libanaise

Fouad Ayoub

Annexe

Observations de nature stratégique

Dans ce contexte, l'UL - FLSH présentera ses observations de nature stratégique divisée en deux volets. Le premier présentera les observations globales qui couvrent toute la faculté ; le second fournira celles qui se rapportent exclusivement aux formations évaluées.

Volet 1 : au niveau de la FLSH

Budget

Le financement de l'Université Libanaise relève de fonds publics. Chaque année, le gouvernement doit ratifier le budget proposé par l'université. Selon les lois en vigueur, la gestion du budget relève de la compétence du Conseil de l'Université.

Depuis plusieurs années et, en raison de la crise économique et financière qui s'aggrave et se manifeste avec de plus en plus d'ampleur, l'université suit une politique de restrictions budgétaires qui se concrétise par un manque d'investissement dans les locaux et les ressources. L'État alloue environ 250 millions de dollars par an pour plus de 82 000 étudiants.

Toutefois, les mesures d'austérité prévues dans le budget annuel n'endiguent pas les efforts continus que la FLSH déploie pour avoir des subventions à toutes ses activités. Elles n'empêchent pas, non plus, l'initiative privée et les tentatives d'innovation. L'engagement du corps professoral et la contribution des partenaires de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, en l'occurrence l'AUF, les instituts culturels rattachés aux ambassades dont les langues sont enseignées à la Faculté, pallient partiellement le manque de financement.

La FLSH s'engage aussi à collaborer dans l'élaboration d'une stratégie financière globale pour l'UL, basée sur des expertises et technicités avancées. Le but de cette stratégie est de piloter les ressources et les dépenses financières, et réorienter le financement tout en prenant en considération les priorités des départements au sein des facultés.

Programmes d'échange et de coopération

La FLSH prendra en considération les recommandations du rapport pour créer de nouvelles pistes de coopération avec des établissements étrangers, le but étant de renforcer la dimension internationale de tous les départements de la faculté et d'aligner les enseignements sur d'autres offerts dans différents systèmes d'enseignement supérieur, et cela en coopérant avec le Bureau des relations internationales de l'UL localisé à l'administration centrale, pour augmenter le

nombre de partenariats spécialisés en matière de langues et des sciences humaines et répondant aux axes prioritaires de développement d'échange au sein de la FLSH.

Dispositif d'évaluation

En septembre 2020, la FLSH mettra en route, par moyen électronique, des dispositifs d'évaluation mis en place depuis 2015 (circulaire n 36, 4 octobre 2015).

Environnement numérique et messagerie personnelle

La FLSH a commencé l'enseignement en ligne deux semaines après la fermeture forcée de l'université pour cause de coronavirus. En dépit de certaines difficultés techniques, l'expérience était réussie grâce à une cellule de crise formée de professeurs et de techniciens dans le but de familiariser tout le corps professoral de la faculté avec le nouveau système virtuel. Des tutoriels et des documents PDF ont été mis à la disposition des professeurs et des étudiants qui utilisent la plateforme Microsoft teams. **902** courriels ont été créés pour les professeurs et **20.000** pour les étudiants (@ul.edu.lb), avec **2183** cours en ligne assurés hebdomadairement. La période d'adaptation semble pratiquement terminée avec un feedback positif et encourageant qui constitue un point de départ pour un travail innovant dans ce domaine-là.

Dans cette perspective, un protocole d'entente a été signé entre le CSLC et le "Digital transformation Network" qui prévoit l'organisation de formations sur les tableaux interactifs et des sessions de sensibilisation sur l'e-gouvernance et la transformation numérique.

Le CSLC est passé au numérique au début de l'année académique après les événements d'octobre 2019. Le Centre dispose d'une plateforme MOODLE qui héberge tous les cours avec toutes les fonctionnalités. Les étudiants sont déjà habitués à ce type d'environnement numérique. Après la reprise des cours, le Centre a opté pour une formation hybride. Suite au confinement, le Centre a repris le travail en ligne sur MOODLE avant de rejoindre les autres branches de la faculté sur Teams.

Association des Alumni : une initiative en cours de réalisation

Suite aux recommandations du Hcéres et en application de l'Arrêté n 1234 du 24 mai 2018, l'Université Libanaise a mis en place le Bureau des Anciens « Alumni Affaires Office ». Quand l'épidémie du coronavirus prendra fin, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines mettra sur pied, en septembre, le projet qui s'assigne les objectifs généraux suivants :

- Consolider les liens de solidarité entre les anciens ;
- Renforcer les liens de coopération entre les diplômés et l'université et renforcer le sentiment d'appartenance à l'UL ;
- Coopérer avec les anciens dans la réalisation de projets au Liban et à l'étranger ;
- Créer une base de données qui regroupe tous les anciens de l'université (domaines de spécialisation, situation professionnelle actuelle,..) afin de pouvoir assurer le suivi de cohorte ;
- Renforcer la visibilité de l'université, diffuser ses valeurs et promouvoir son image ;

- Conseiller les nouveaux diplômés dans leur orientation ;
- Proposer des manifestations scientifiques et co-organiser des colloques, des rencontres et des ateliers de travail.

L'Union nationale des étudiants de l'UL : retour des élections estudiantines

Suite aux recommandations du Hcéres, le recteur de l'Université Libanaise a décidé de relancer les élections estudiantines dont la date a été fixée pour la deuxième semaine de décembre 2019, sachant que le Conseil de l'Université avait approuvé le règlement intérieur de l'Union nationale des étudiants de l'Université Libanaise en mars 2019. Selon le règlement, les élections se déroulent suivant un système proportionnel et efficace qui garantit une représentativité estudiantine juste, au conseil des sections, et même au Conseil de l'Université. Suite au soulèvement du 17 octobre, l'Université Libanaise a reporté les élections à une date qui sera fixée ultérieurement.

Le conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement que le rapport suggère n'existe pas en tant qu'unité académique et administrative autonome. Son rôle est partiellement rempli par plusieurs comités au sein de la FLSH. L'idée de la mise en place d'un dispositif d'évolution et d'évaluation nous paraît très pertinente et contribue, certes, au processus d'amélioration continue des formations dispensées par la faculté.

Le conseil de perfectionnement pourrait également contribuer à l'élaboration d'une stratégie de soutien global aux étudiants à l'UL, et notamment ceux de la FLSH. Une importance particulière sera accordée à l'orientation de l'étudiant dans le choix d'une discipline qui répond aux exigences du marché de travail, et par la suite à une meilleure insertion professionnelle.

Volet 2 : au niveau des départements

1-Langues et Littératures (Ar/Fr/Ang) :

- ***Crédits***

La répartition des crédits entre cours obligatoires et optionnels se fait conformément aux dispositions du Décret n 2225 du 11 juin 2009 qui définit, de 20 à 40, le nombre de crédits optionnels. C'est la Commission des programmes qui détermine le nombre de crédits qu'il faut accorder à la matière, en fonction du domaine de spécialité et des besoins académiques.

- ***Budget***

Une autonomie budgétaire ne pourrait être accordée aux directions des trois départements de langues vu que la gestion monétaire est, selon la loi, centralisée au niveau du Rectorat qui administre les budgets.

- **Descriptifs sur le site**

La FLSH s'initiera à compléter sur son site, et en septembre (retard causé par le Corona), les pages consacrées aux informations sur les diplômes respectifs des différentes formations.

2-Philosophie/Psychologie

- **Stages d'observation**

Au sujet de la nécessité d'insérer un stage (d'observation) durant la troisième année de licence de Philosophie pour que le choix de la formation future soit en fonction d'une connaissance précise du milieu professionnel, la FLSH s'applique à inclure, dans les travaux pratiques, des stages d'observation dans les milieux professionnels visés.

- **Parcours « Philosophie et sciences politiques et sociales »**

Il est essentiel de préciser que le parcours « Philosophie et sciences politiques et sociales » est également un parcours de recherche qui vise la formation des professeurs de philosophie à l'enseignement secondaire (public et privé) surtout au niveau du baccalauréat économique et social (Bac ES).

- **Parcours « Philosophie et médias culturels et documentations »**

Concernant le parcours professionnel « Philosophie et médias culturels et documentations », il a été institué afin de créer de nouveaux débouchés pour ceux qui désirent prendre la voie de la philosophie. Bien que cette nouvelle spécialisation rencontre plusieurs difficultés, comme, par exemple, l'interdiction de la poursuite des études de doctorat, la faculté tâche d'entrer en contact avec les milieux professionnels concernés en exigeant un stage dès l'année académique prochaine.

- **Didactique de la philosophie**

La formation au niveau du master dispense deux enseignements de didactique de la philosophie : théorique au deuxième semestre et pratique au troisième. Cet enseignement pratique comportera à partir de l'année académique 2020/2021, en grande partie, un stage dirigé par l'enseignant de la matière.

3-Histoire/Géographie/Arts et Archéologie

a- Histoire

- **Répartition des matières**

Appliquant le système d'enseignement LMD (décret 2225-Juin 2009), le département d'Histoire a réparti les matières sur trois années, en fonction des trois époques fondamentales : l'Histoire ancienne, l'Histoire médiévale et l'Histoire moderne et contemporaine. À partir de ces époques, l'étudiant aura à choisir un des deux parcours suivants : les Arts ou la Politique. Un étudiant, ayant donc opté pour l'une des époques susmentionnées, pourrait choisir un sujet relatif aux arts, à la politique ou aux civilisations. Ce processus est fondé sur l'école des Annales qui considère que

l'Histoire est une discipline ouverte sur tous les domaines : économique, politique, scientifique, technologique et autres.

- **Nombre d'inscriptions**

Concernant la régression du nombre d'inscriptions en Histoire, soulevée dans le rapport HCERES, le nombre a connu une dérive en 2018-2019, année de mise en place du projet d'accréditation, due, en grande partie, au recul du nombre d'étudiants syriens inscrits, parallèlement à une stabilité dans le nombre d'étudiants libanais inscrits.

- b- **Géographie**

- **Coopération**

Le département s'engage dans la politique d'initiative individuelle des enseignants qui vise les travaux pratiques, en particulier les sorties sur terrain et l'adoption des nouvelles technologies d'enseignement.

Le département a aussi procédé à l'établissement d'une nouvelle coopération avec l'Agence Allemande de Coopération Internationale GIZ, qui concrétiserait de nouveaux accords pédagogiques et la création d'un nouveau master en Géographie : « Géoinformatiques et Gouvernance Foncière » (en 2019).

- **Parcours**

La troisième année de licence offre deux parcours reliés étroitement à la formation géographique : « Géographie Générale » et « Aménagement du Territoire », ce dernier se prolongeant et s'amplifiant en master professionnel : « Réhabilitation et Organisation du Territoire Géographique ».

La licence dispense plusieurs cours théoriques et pratiques relatifs notamment à la cartographie comme : Cartographie, Lecture de la Carte Topographique, Analyses des Cartes Géologiques, et à l'Informatique : Autocad, Cartes Dynamiques, Télédétection, etc. Cependant, le département a l'intention d'assurer une harmonisation plus grande entre la licence et le master, et ceci dans les nouveaux programmes envisagés dans le cadre de la Réforme des programmes entamée par la FLSH. À ce sujet, il a été décidé d'introduire en licence plusieurs cours se rattachant à la cartographie comme : « Système d'Information Géographique (SIG) », « Introduction aux Technologies Géospatiales » et « Levées et calculs topographiques ».

- c- **Arts et Archéologie**

- **Cursus**

Les matières mentionnées dans le rapport HCERES, comme l'ethno-archéologie, la sociologie, la géologie, ne sont pas placées en première année pour permettre aux étudiants une meilleure insertion dans le domaine de l'archéologie, surtout qu'il s'agit de matières complémentaires. De ce fait, il a été conçu d'échelonner respectivement l'insertion de ces matières d'une façon pédagogique. Ces matières ont pour objectif de couvrir des disciplines complémentaires en archéologie et ouvrir de nouvelles perspectives aux métiers annexes.

DECISIONS D'ACCRÉDITATION

Licence en Traduction
Master Professionnel en Traduction spécialisée
Master Professionnel en Interprétation
Master Recherche en Traductologie

Centre des Langues et de la Traduction (CLT)
Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université Libanaise

LIBAN

Juillet 2020

PORTÉE DE LA PROPOSITION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE COMITÉ

Le Hcéres a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le Hcéres et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France de l'institution concernée par l'accréditation. Le processus d'accréditation du Hcéres n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France de l'institution ou de ses programmes.

APPRECIATION DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION EN TRADUCTION (LICENCE ET MASTERS)

Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir. Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études

Appréciation du critère

La formation vise à former des traducteurs et des interprètes de façon à répondre aux besoins du secteur public, et du secteur privé, dans les domaines du commerce, de la communication, de l'édition. Elle propose une licence spécialisée et 2 masters professionnels (interprétation ; traduction) et 1 recherche (traduction). Les champs d'insertion professionnels sont clairement identifiés par les étudiants grâce à une communication régulière de la Direction et en raison de l'intervention dans la formation de professionnels des secteurs concernés.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION EN TRADUCTION

Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

Appréciation du critère

Le positionnement professionnalisant de la formation en Traduction est tout à fait cohérent avec sa finalité. Il explique sa notoriété dans la société libanaise, auprès des professionnels qui recrutent les étudiants qui en sont diplômés. Le Centre de Langues et de Traduction qui la dispense est le seul établissement d'enseignement supérieur qui offre cette formation à ce niveau de compétences. La qualité des diplômes délivrés, notamment par rapport à ceux qui le sont dans l'enseignement supérieur privé, assure leur rayonnement national et explique leur attractivité dans les pays voisins du Moyen-Orient. La formation, via le Centre de Langues et de Traduction, entretient en outre de nombreux partenariats internationaux mis en place avec des établissements d'enseignement des langues en France, Italie, Espagne et Chine. Elle s'adosse à une équipe de recherche «TRADIL» (Traduction et Didactique des Langues) qui regroupe des enseignants et des chercheurs issus de champs disciplinaires variés et qui permet d'adapter le résultat des recherches aux techniques d'apprentissage.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION EN TRADUCTION

Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

Appréciation du critère

La licence de traduction est dispensée en plusieurs langues (français, arabe, anglais). L'entrée en première année de licence est conditionnée par la réussite à un concours d'entrée, dans les trois langues. En revanche, l'admission en Master est déterminée selon des conditions spécifiques pour chaque diplôme. L'importance

accordé au plurilinguisme tout au long des cursus explique la polyvalence linguistique des étudiants. Cette licence intègre à la fois des travaux personnels de recherche dans le cadre des enseignements dispensés et des modules de stage professionnalisant. Le stage, de quelques semaines à plusieurs mois, s'effectue dans diverses organisations nationales et internationales: FAO (Food and Agriculture Organisation, Nations-Unies), ONU à Vienne, Tribunal Spécial pour le Liban (TSL), Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Défense au Liban (dont une session d'entraînement pour les militaires libanais avec des intervenants étrangers). Durant le stage, les étudiants sont placés en « situation de conférence » afin de s'habituer aux exigences de l'interprétariat professionnel. Certains étudiants ont été recrutés directement par les organisations à l'issue de leur stage de licence.

Les masters « traduction » (recherche et professionnel) et « interprétation » (professionnel) qui sont articulés à la licence de traduction comprennent un stage de 100 heures commun aux parcours professionnel et de recherche, effectué en première année de master et finalisé par un rapport de stage. En recherche, l'assistance aux colloques et la participation à un projet de recherche en cours de réalisation sont obligatoires à fin d'initiation à la méthodologie de la recherche. Le master recherche débouche sur une poursuite d'études en doctorat ; en master professionnel spécialité Interprétation, les cours sont entièrement pratiques. A la différence des masters traduction recherche et professionnel, aucun travail de recherche n'est exigé. Deux salles de laboratoire dédiées sont disponibles pour l'accueil des étudiants qui disposent de poste individuels de travail.

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION EN EN TRADUCTION-LANGUES VIVANTES APPLIQUÉES

Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

Appréciation du critère

Les modalités de gouvernance et de pilotage de la formation sont les mêmes pour toutes les formations de la faculté des Lettres et Sciences Humaines et relèvent de la faculté et des sites plus que des départements. Le pilotage s'effectue via le Conseil de l'unité, au niveau de la Faculté, qui seul peut décider de la création ou de la suppression d'un diplôme.

En langues, le dialogue entre les étudiants, les professeurs et les responsables de la direction des formations est encouragé. Plus de la moitié des enseignants et intervenants sont des professionnels du secteur public et du secteur privé ce qui, en termes d'évaluation et d'adaptation, rend leur expertise extrêmement pertinente, en l'absence d'un Conseil de perfectionnement. Une évaluation annuelle des enseignements (matière et enseignant) est organisée sous forme de questionnaire anonyme auprès des étudiants. Elle s'accompagne de la collecte par les enseignants des retours venant des étudiants en fin de stage ou après leur première insertion professionnelle. Cette évaluation permet de rétroagir efficacement et de modifier ou d'améliorer l'offre disponible pour les suivants. Compte tenu des événements et de la situation politique complexe, les élections des représentants étudiants n'ont pas pu avoir lieu ces deux dernières années. Un délégué des étudiants est désigné de façon informelle, au sein de chaque classe, pour assurer la communication, faire remonter les interrogations, être l'interface entre les étudiants, les enseignants et les responsables du département voire de la section.

Les taux de réussite sont très variables et doivent être pondérés par l'importance des suspensions et des reprises d'études pour raisons économiques : 50% en licence et de 30 à 60% en master ; en revanche, 5% seulement des diplômés est au chômage et 51% employés à plein temps, un résultat notable dans un pays où le chômage des jeunes s'établit à 35 %

La transcription des enseignements et des stages en compétences n'est pas encore mise en œuvre.

DECISION FINALE

Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante pour chacune des quatre formations de **Licence en Traduction ; Master Professionnel en Traduction spécialisée ; Master Professionnel en Interprétation ; Master Recherche en Traductologie** :

« Décision d'accréditation sans réserve, pour 5 ans »

La commission d'accréditation attire cependant l'attention de l'université sur les points ci-dessous qu'elle doit s'efforcer de résoudre :

- Evaluation à mi-parcours des effets du renouvellement des maquettes pour prendre en compte les évolutions des débouchés professionnels ;
- Mise en place d'un comité de perfectionnement avec des représentants étudiants.
- Mise en service d'un Environnement Numérique de Travail afin d'améliorer la circulation d'informations entre les enseignants, le personnel administratif et les étudiants.
- Accroître l'autonomie de gestion pour mieux cibler les besoins (acquisitions de livres, accès aux ressources en ligne, accroissement des fonds numériques) et les manques et y remédier.
- Créer une Association des Anciens (en cours de réalisation), avec un annuaire en ligne et un site web dédié pour promouvoir les interactions entre étudiants en formation et Alumni.

SIGNATURE

Pour le Hcéres,

Nelly Dupin, présidente par intérim



Nelly DUPIN
Secrétaire générale
nelly.dupin@hceres.fr
T. 33 (0)1 55 55 62 55
2 rue Albert Einstein - 75013 Paris

Date : Paris, 15 juillet 2020

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)